

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La FIM alerte sur la situation critique de l'industrie liée à une hausse de l'acier et un allongement des délais de livraison sans précédent

Déjà durement éprouvés par la crise sanitaire, les industriels mécaniciens subissent aujourd'hui des hausses de prix et des allongements de délai d'approvisionnement -voire de pénuries dans certains cas- qui mettent en danger leur activité.

Un industriel de la mécanique témoigne sur cette situation critique : « *Nous nous approvisionnons directement auprès des sidérurgistes ou auprès de distributeurs intermédiaires. Nous constatons des pénuries de matières depuis le début de l'automne dernier, ces pénuries se sont intensifiées au cours des mois suivants et nous ne sommes pas certains d'avoir atteint le paroxysme de la situation à ce jour. Les délais moyens actuels d'approvisionnement sont compris entre 4 et 6 mois dans les aciéries et il est devenu très rare de trouver des délais plus courts auprès des intermédiaires qui n'ont plus de stock. Concernant les prix, la pénurie a permis aux sidérurgistes d'opérer des hausses de prix très importantes.* »

Début 2021, la situation relative aux conditions d'approvisionnement des produits métallurgiques est la suivante :

- Pour les produits issus essentiellement de la filière fonte, donc tout ce qui est produits plats et notamment les tôles ou bobines galvanisées, la situation est très tendue : les délais usines sont de trois mois minimum et les importations se font rares de la part des pays tiers.
- Pour les produits issus de la filière électrique et dépendant en partie de la valorisation des ferrailles, la hausse spectaculaire des prix de ces dernières a démarré en décembre 2020 et se poursuit de façon très prononcée sur janvier et février. D'où un impact sensible sur les prix des produits type fil machine, profilés, laminés...
- Pour les aciers inoxydables, les délais d'approvisionnement se sont allongés et les prix des intrants sont clairement à la hausse (nickel, ferraille).

Des hausses importantes de prix sont constatées sur trois mois (septembre à décembre 2020) sur certains métaux : tôle à chaud en bobine (+ 17,8%), barre ronde acier allié (+ 11,2%), rond à béton (+ 12,8%). L'indice FIM Mécastar note, de son côté, des hausses de l'ordre de 10 à 40% sur la période septembre-décembre 2020, pour différentes matières premières (aluminium, bronze en lingot, fil de cuivre, laiton en lingot...).

La production d'acier en France devrait enregistrer -en première approche- une chute de 20% par rapport à 2019.

Les industriels mécaniciens au bord de la fermeture en raison des délais voire d'une rupture d'approvisionnement
Plus grave que la hausse des prix des matières, cette question des délais met en effet certains d'entre eux dans l'incapacité de livrer leurs clients. Le risque de perdre des clients, faute de pouvoir produire est de plus en plus fort. A terme, ce sont des fermetures d'usines qu'il faudra déplorer avec les conséquences sociales qu'elles entraînent.

Un industriel de la mécanique témoigne de la situation ainsi : « *Pour 2 matières (acier et inox), les délais se sont rallongés très rapidement depuis la fin de l'année 2020 avec un recul des livraisons de 10 à 17 semaines par rapport à un délai normal !! Il est à noter également que nous n'avons pas, chez un aciériste européen, de réponse à nos demandes de prix et nous avons chez les autres des prix valables qu'une seule journée !* ».

Les industriels de la mécanique, contraints de répercuter les hausses de prix sur leurs clients, y compris les consommateurs

Les PME mécaniciennes, dont les marges ont déjà été très impactées par la crise sanitaire et ne pourront donc pas absorber ce choc de prix sur leurs approvisionnements, seront contraintes de répercuter les hausses de prix des matières auprès de leurs clients industriels et consommateurs. Sans cette alternative parfois encadrée dans des

contrats commerciaux assez rigides avec des grands industriels, des risques de défaillance d'entreprises sont également à prévoir.

La FIM souligne son engagement aux côtés du gouvernement dans le cadre des mesures prises au travers du Plan de relance mais craint que la situation actuelle ne vienne anéantir tous les efforts financiers consentis. **La Fédération souhaite donc au travers de ce communiqué attirer l'attention des pouvoirs publics sur la responsabilité des secteurs fournisseurs de matières premières afin que tous soient bien conscients des enjeux économiques. Elle appelle de ses vœux la recherche de solutions rapides pour débloquer la situation.**

Sources : ARTEMA (Syndicat des industriels de la mécatronique) / Fédération Forge Fonderie / Fédération des Industries Mécaniques / FIM Métaux en feuilles / SYMOP (Syndicat des machines de technologies de production) / SYNEG (Syndicat national des équipements des grandes cuisines) / UITS (Union des industries des technologies de surface) / UNIQ (Union nationale des industries de la quincaillerie) / UNITAM (Union des industries d'articles pour la table, le ménage et activités connexes)

Date de publication 01/02/2021

Contacts presse FIM :

Isabelle Douvry

+ 33 (0)1 47 17 60 30

idouvry@fimeca.org

Anne Gleyze

+ 33 (0)1 47 17 60 29

agleyze@fimeca.org

Les industries mécaniques, premier employeur industriel de France, conçoivent des pièces, composants et sous-ensembles et équipements pour tous les secteurs de l'économie :

- Pièces mécaniques issues d'opération de fonderie, forge, usinage, formage, décolletage, traitement de surface, etc.
- Composants et sous-ensembles intégrés dans les produits des clients
- Équipements de production (machines, robots, etc.) et équipements mécaniques (pour la santé, l'agriculture, les TP, le bâtiment, la restauration, la lutte contre l'incendie, la mesure)
- Produits de grande consommation (arts de la table, outillage, ...)